

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du mardi 2 février 2021

Date de convocation : 19 janvier 2021

Nombre de membres de l'Assemblée Générale : 16 titulaires – 16 suppléants

Le 2 février 2021, s'est tenue l'assemblée générale du GECT Alzette Belval, sous la présidence Monsieur Thierry HEGAY, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 19 janvier 2021. Au vu du contexte sanitaire, cette assemblée générale s'est tenue en visio-conférence.

Membres présents avec voix délibérative : M. ARIES, Mme ASSELBORN-BINTZ, Mme BOEVER-THILL, M. CIMARELLI, Mme FATTORELLI, M. FELTEN, M. HEGAY (procuration de Mme ZIROVNIK), M. JACQUE, M. KNAFF, M. REHIBI, M. RISSER et Mme VIDAL (procuration de M. HENROTTE)

Membres excusés : Mme GUILLOTIN, Mme ROMEO, M. WEITEN et Mme ZIROVNIK

Présents sans voix délibérative : Mme ARTS, M. BECK, M. COMMARD, Mme HABAY-LÊ, M. MAJERCSIK et Mme WORM

Le Président ouvre la séance à 17h05 et le quorum étant atteint, il passe à l'examen des points à l'ordre du jour.

1. Validation du procès-verbal de l'Assemblée du 20 octobre 2020

DAG2021-01-01 : Validation du procès-verbal de l'Assemblée du 20 octobre 2020

L'Assemblée Générale ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, VALIDE le procès-verbal du 20 octobre 2020 joint à la présente.

2. Débat d'Orientations Budgétaires 2021

DAG2021-01-02 : Débat d'Orientation Budgétaire 2021

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités françaises et assimilés. Il participe à l'information des élus et facilite les discussions sur les priorités et évolutions de la situation financière de la structure préalablement au vote du Budget Primitif.

L'Assemblée Générale PREND ACTE des orientations budgétaires proposées pour 2021 _ rapport joint à la présente délibération.

3. Bilan stratégie 2017/2020

DAG2021-01-03 : Bilan stratégie 2017/2020

L'Assemblée Générale ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE le bilan 2017/2020 tel que joint en annexe.
- VALIDE le plan de communication prévu pour sa diffusion à savoir :
 - o Publication sur le site internet du GECT Alzette Belval et relais sur Facebook et Instagram.
 - o Impression et envoi aux membres (= individuellement à chaque personne qui siège et de manière officielle à chaque administration). Le GECT proposera de venir présenter le bilan et discuter de la suite avec chaque administration-membre.
 - o Impression et envoi aux partenaires du GECT (AGORA, EPA, AGAPE, Office du tourisme, Ministères non membres, Services déconcentrés de l'État français, Sommet de la Grande Région, Quattropole, MOT, ...).
 - o Diffusion aux organes de presse avec transmission d'un communiqué.

4. Communication des décisions prises par le Bureau

DAG2021-01-04 : Communication des décisions prises par le Bureau

L'Assemblée PREND ACTE des décisions prises par le Bureau du GECT Alzette Belval :

DB2021-01	Bureau du 02.02.2020	Validation du compte-rendu du bureau du 20 octobre 2020
-----------	----------------------	---

La réunion s'achève à 18h20, M. HEGAY clôt la séance en remerciant les participants d'avoir pris part à cette AG en visio-conférence.